

HIVER / PRINTEMPS

BULLETIN municipal



bellenegreville
Val des Dunes



Le Mot du Maire

Souhaitons-nous une belle année 2016, plus sereine et paisible, où vivre, aimer, bouger, créer sont au cœur de nos préoccupations, où les valeurs d'humanité et de partage se retrouvent... 2015 demeurera gravée par des moments très douloureux pour notre pays. Malgré tout, la paix, l'espoir et la tolérance restent nos leitmotivs.

2016, année d'évolution pour notre commune avec le projet de bourg sur lequel nous avançons – ce qui n'obère pas les travaux et les améliorations que nous réaliserons progressivement afin de profiter pleinement de nos équipements publics !

N'hésitez pas à participer aux animations dans la commune !

Et bientôt, un site internet pour vous faciliter la vie !

A très bientôt
Dominique Piat, Maire.



Clin d'oeil

Naissances et mariages

Félicitations et longue vie amoureuse à nos nombreux mariés de 2015 :

Julie & David / Laura & Clément /
Aline & Virginie / Christelle & Mathieu
/ Marine & Jean-Pierre / Véronique
& Daniel / Sandrine & Stéphane /
Hélène & Gilles / Laetitia & David /
Loïc & Romain / Réjane & Louis.

**Bienvenue à Loona, Adèle, Lian,
Lola, Jilil, Milo, Quentin, Calia &
Louis !**



Actualités

Bilan des travaux

Un mix de notre volonté d'améliorer notre quotidien par Philippe Pesquerel, Maire-adjoint en charge des travaux.

Un bilan étant plutôt affaire de colonnes et de chiffres, il n'est pas facile de résumer en quelques phrases le travail et l'investissement réalisé pendant une année sur la commune. A l'exhaustivité longue et ennuyeuse, nous avons préféré faire un mix « d'onéreux » et « d'importants » significatifs de notre volonté d'améliorer toujours votre quotidien, lequel par ailleurs est aussi le nôtre. Notre village compte : 4 classes de maternelle, 6 classes de cours élémentaire, une garderie scolaire, une bibliothèque, un gymnase, une dizaine d'associations, 2 salles des fêtes, une église, un stade, une salle de judo et de boxe, des espaces verts, des rues, du mobilier urbain, des bâtiments communaux, un cimetière... Le travail de maintenance ne manque pas et nos projets d'investissements, toujours mesurés ne sont que l'aboutissement de vos demandes ou de notre vision d'un avenir meilleur qui les précède.

LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2015 :

LE GYMNASE / LA SALLE DES FÊTES

36 648 € pour le remplacement du nouvel ascenseur du gymnase. Après 25 ans de service et bien qu'entretenu et actualisé régulièrement il était loin des attendus de la nouvelle loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

LA VOIRIE

28 000 € pour la réfection des trottoirs et parkings de la rue des Flandres. La part voirie, compétence de la Communauté de Communes, est d'environ 30 000 €. Depuis 1977, date de création du lotissement, aucune rénovation d'importance n'avait été faite sur ou sous la voie, aussi, le remplacement du réseau d'assainissement a-t-il précédé les travaux de voirie.

EAUX DE PLUIE

6 400 € pour créer un puisard de récupération des eaux de pluie de la petite salle des fêtes. Après les épisodes orageux de cet été et les inondations qui en ont résulté, la municipalité souhaite donner l'exemple sur le traitement de ses eaux de pluie. En effet, les eaux de ruissellement privées doivent être traitées « en privé » par des puisards individuels. Aujourd'hui, trop d'eau arrive au point le plus bas du village, on doit pouvoir admettre soit un effort de solidarité envers les riverains les plus touchés soit entrepris par tous. Avant l'été prochain, un autre puisard sera créé dans le parc. Il pourra tamponner environ 30 M3 d'eau. Tout m3 supplémentaire sera le bienvenu.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

3 900 € pour la pose d'un nouveau lampadaire. Il permet dorénavant d'éclairer le fond de la Sente à l'abbé et une partie du chemin qui longe le cimetière. Ce dernier emprunté quotidiennement par les écoliers est désormais éclairé sur toute sa longueur. A noter la participation du SDEC de 4 000 €.

LE CIMETIÈRE

4 600 € pour le relevage de 8 tombes. Ce n'est évidemment pas une dépense annuelle courante. Cependant, la gestion rigoureuse du cimetière nécessaire nous amène à régulièrement procéder, après enquête, au relevage de tombes anciennes non entretenues. Un devis est en attente pour la pose de caveaux en attente de concession.

L'ÉCOLE

12 000 € pour équiper les trois dernières classes élémentaires en tableaux numériques appelés TBI (Tableaux Blanc Interactifs) et 2 400 € pour continuer d'équiper la maternelle de tablettes numériques. Doter l'école de Bellengreville de moyens informatiques est une volonté de la municipalité qui a pris naissance il y a plus de vingt ans. Les premiers ordinateurs fonctionnant sous Windows ont été achetés en 1993 et la salle informatique utilisée quotidiennement par les élèves compte aujourd'hui 14 postes.

Les TBI qui équipent maintenant les classes élémentaires sont des outils pédagogiques indispensables à l'école de demain. Ne le dites pas aux enfants, mais à Bellengreville, nous conjuguons le futur au présent !

34 000 € étaient nécessaires à la rénovation complète de 2 classes élémentaires et d'un couloir, à la création de WC aux normes et la pose d'une nouvelle porte d'entrée dans la 4ème classe de maternelle.

ESPACES VERTS

3 000 € étaient affectés à l'achat de végétaux. Pour des raisons pratiques, nous sommes parfois amenés ici ou là dans la commune à supprimer de petits espaces verts ou des arbres. Systématiquement, nous les remplaçons et replantons ailleurs. Il n'est pas question pour nous de réduire cette part de nature importante au cadre de vie.

Les gens d'ici

Découvrons les personnalités de Bellengreville



Louis & Denise Guillemette

LOUIS GUILLEMETTE, LE DOYEN DE NOTRE COMMUNE...

Louis est né le 13 août 1922... Il a 93 ans et le bonheur de partager presque 70 ans de mariage avec Denise (92 ans)... Tous deux vivent à Bellengreville, leur première et seule maison. C'était celle des parents de Louis - « il était plus simple d'acheter à l'époque » dit Louis - A 8 ou 9 ans, Louis devenait donc bellengrevillais, il y rencontrera son métier, sa femme, sa vie...

Après l'école, Louis débute un apprentissage chez M. Tribouillard, route de Paris, en menuiserie-charpente. Très vite, il travaille sur de nombreux chantiers dans le bâtiment... Il tombe sous le charme de Denise, placée à la Boucherie à Bellengreville. Après le boulot, il enfourche la bicyclette pour la retrouver, elle loge à Laize-la-ville, Louis a quelques km à faire ! En 1948, naît leur première fille, Josette, puis en 1949, Nadine, puis Laurence. Pendant des années, la reconstruction d'après-guerre ne fait pas chômer Louis - Denise se consacre aux enfants.

Louis reparle de ces années avec nostalgie - « une bonne entente entre les jeunes, beaucoup de matchs de foot - J'étais au conseil municipal pendant 12 ans avec notamment Thérèse de la Varde et Joël Minici, j'aidais à préparer les fêtes » - le plus gros changement dans son environnement : les routes ! Et oui la route de Paris a bien changé, la vie commerçante aussi ! « Il y avait la boucherie, le magasin de vélo, l'ouverture de l'épicerie par une autre Denise... » - « Et puis les fermes étaient plus nombreuses ». Louis et Denise étaient aussi adeptes du club des anciens de Bellengreville du temps de Mme Harivel - « C'était très gai ! On a beaucoup voyagé ! On a tellement ri ! »... De très bons souvenirs sans aucun doute ! Un très beau couple bellengrevillais ! Chapeau bas...

CLAUDIE, UNE COMMERÇANTE PLEINE D'ÉNERGIE !

Claudie Mercier a ouvert l'épicerie après Roger et Odile il y a 8 ans... Très vite, Christian Hamel, l'homme qui partage sa vie et ses passions, vient la soutenir. Claudie est commerçante, elle a le gène familiale, son arrière-grand-mère faisait le même métier ! Dès 18 ans, Claudie était gérante d'une station-service à Orléans ! Ensuite, elle met en exergue ses compétences en couture puisqu'elle a fait un apprentissage. Originaire du Loiret, elle arrive en Normandie pour se rapprocher de sa famille bretonne. Le commerce reprend et elle y est fidèle depuis 35 ans. Elle travaille dans plusieurs grandes surfaces.

Vient alors son propre projet et la recherche d'une affaire - Celle de Bellengreville convient parfaitement. Avril 2008 débute l'aventure. « J'ai tout appris sur le terrain, avec toutes mes expériences, j'ai voulu me lancer - et vraiment je tiens à dire - quelle clientèle accueillante à Bellengreville ! Nous sommes bien ici... mais la retraite approche... ». « Nous travaillons avec le sourire, toujours, c'est la fibre du commerce qui nous habite ».

Claudie et Christian travaillent ensemble depuis 8 ans mais ce n'est pas tout ! Ils dansent ! Et oui Claudie est bien connue pour cette passion et le plaisir qu'elle partage bénévolement ! Elle a tout appris de la danse en autodidacte - Au sein de sa famille nombreuse de 12 enfants, elle grandit avec cet art dont ses parents sont adeptes, et le dimanche c'est bal pour tout le monde ! Danser mais aussi festoyer ! Initiative prise depuis déjà quelques années de Claudie et Jean-Claude, l'ancien coiffeur : animer une fête de la musique à Bellengreville - avec les commerçants et artisans volontaires, et le soutien de la mairie, les habitants peuvent profiter de cette belle soirée, repas, musique, feu d'artifice !

Le téléthon devant l'épicerie a perduré aussi. Devant le commerce, les associations se réunissent pour récolter des fonds et Claudie reste active pour contribuer à cette initiative ! Et ce n'est pas fini ! Claudie est membre fondatrice avec Hélène Bernié de Bell'danse - elle anime des cours de danse le mercredi où 80 personnes viennent se détendre ! Grosses journées de travail et soirées dansantes pour Claudie ! « Je suis mieux à danser et évacuer que de me poser le soir devant un écran » - « du

renouveau tout le temps pour continuer à faire plaisir à nos danseurs » - « Danse et commerce sont mes passions » - A l'épicerie, on déborde d'énergie !

ROMUALD ROQUES, UN CHAMPION À BELLENGREVILLE !

Que se passe-t-il le mardi soir au dojo de Bellengreville ? Savez-vous qu'un champion au palmarès impressionnant peut vous donner des cours ? Romuald a obtenu de multiples titres - 8 régionaux, 3 fois champions de France, 2 fois finaliste - il entraîne petits et grands à sa passion des arts martiaux. Romuald est boxeur depuis toujours ! Il naît dans une famille de boxeurs. Sur une trentaine de pratiquants, une quinzaine sont compétiteurs. Boxe anglaise, muay-thai, full contact, kick-boxing - Romuald se passionne pour toutes les activités pied et poing ! Militaire de carrière, il a été réinséré après une blessure en Serbie. Il reprend la boxe et remonte sur le ring pour décrocher des titres nationaux et internationaux.

Il se lance dans l'enseignement de son art. Il est cofondateur de son association « L'objectif, permettre à chacun de se réaliser dans ces arts en loisirs ou en compétition - c'est ouvert à tous ! De 6 ans à ... le plus ancien sportif du club a 67 ans ! ». Il œuvre avec une équipe de passionnés, que ce soit les entraîneurs ou les 80 à 90 adhérents. C'est la 4ème saison.

Romuald contribue activement au développement de ces disciplines en France et à l'étranger en s'impliant dans plusieurs fédérations. Actuellement, il œuvre au sein d'une nouvelle fédération en Afrique du nord, la wabf. Il entraîne aussi dans une salle privée des champions de haut niveau. Bien sûr, cette passion et son club, c'est de l'énergie et du bénévolat - Romuald travaille en parallèle dans le dessin industriel depuis 17 ans.

« Transmettre la passion et les valeurs éducatives par le sport, c'est l'essentiel ». A tester en loisirs ou en compétition - D'ailleurs à Bellengreville, des résultats : 2 champions internationaux, 6 de France et 7 vice-champions, 34 champions de Normandie et 14 finalistes ! Bravo !

Christian et Claudie, nos épiciers



RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes de nationalité française et vous venez d'avoir 16 ans. Garçon ou fille, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de la mairie dans les trois mois suivant votre 16ème anniversaire. Une attestation vous sera remise. Elle est nécessaire pour l'inscription aux examens, aux concours soumis au contrôle de l'État et pour le permis de conduire.

Attention ! La mairie ne délivre pas de duplicata, conservez l'original.

Entre la date de votre recensement et l'âge de 18 ans, vous devrez participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Trois mois avant votre convocation, vous recevrez une lettre de préavis envoyée par votre bureau ou centre du service national qui vous proposera trois dates possibles pour effectuer cette journée obligatoire.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (en cours de validité) / livret de famille ou acte de naissance / justificatif de domicile de moins de 3 mois.

VIVRE ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est aussi respecter son environnement. Pensez à la propreté et à vos petits déchets presque anodins... Effets néfastes sur la nature, manque de civisme, de nombreuses personnes continuent de jeter n'importe où, n'importe quoi... Papier, sacs, mégots, résidus d'emballage, canettes, etc. lancés par la vitre de la voiture ou laissés sur place dans la rue, malheureusement, c'est du vécu ! Et pourtant, des poubelles sont à votre disposition dans la ville.

Savez-vous qu'un mégot met 1 à 2 ans à disparaître, un chewing-gum 5 ans, une canette 200 ans, un sac en plastique 450 ans !

Alors soyons vigilant !



L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

C'est quoi un espace public numérique ?

C'est un lieu où vous pouvez accéder gratuitement à un ordinateur connecté à Internet. Chacun peut s'initier aux technologies de l'information et de la communication. C'est ouvert à tous, du débutant souhaitant découvrir ces outils au surfeur plus aguerri qui a besoin d'un lieu pratique.

En accès libre : vous pouvez utiliser les ordinateurs connectés à Internet de manière autonome après inscription et dans le respect du règlement. **En bénéficiaire d'un soutien :** vous pouvez venir effectuer une démarche administrative en ligne ou une recherche avec l'aide d'un animateur.



Des ateliers sont proposés – voici les prochains :

Cagny (initiation) : 2 groupes en alternance le mardi de 9h à 11h à la salle du Parc à partir du 23 février.

Argences (initiation) : le mardi de 14h à 16h à la bibliothèque dès le 23 février.

Frénuville (accès libre) : le mercredi de 9h à 12h à la bibliothèque.

Moult (accès libre) : le jeudi de 9h à 12h à la bibliothèque.

Airan (initiation) : le jeudi de 14h à 16h à la salle du Conseil de la mairie à partir du 25 février.

Pour des raisons de disponibilité du matériel, les places sont limitées à 7 personnes par groupe. Il est donc indispensable de s'inscrire, soit par téléphone au 02 31 23 68 08, soit en remplissant la fiche d'inscription disponible sur le site de www.valesdunes.fr et au point info à Bellengreville.

Les ateliers EPN n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, cependant l'accès libre reste possible à Bellengreville toute l'année.

Contacts :
Karam Milad, Point info 14, à la Mairie
epn@valesdunes.fr
Tél : 02 31 23 68 08 - www.valesdunes.fr

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les inscriptions à l'école maternelle de Bellengreville pour la rentrée 2016 ont débuté depuis le 18 janvier 2016. Elles concernent les enfants nés en 2013.

Pour inscrire votre enfant, vous devez d'abord vous rendre en mairie avec votre livret de famille puis prendre rendez-vous à l'école maternelle en téléphonant au 02 31 23 06 49.

Pour les enfants nés en 2014, si vous souhaitez les inscrire en « toute petite section », vous pouvez contacter directement Sophie Godefroy, la directrice, afin d'en étudier la possibilité.

Le saviez-vous ? Bientôt un site internet !

Comme vous l'avez découvert sur la carte de vœux de 2016, Bellengreville s'équipe d'un site internet actuellement en cours de construction. Informations pratiques, liens, horaires, services, projets ! Tout y sera !

www.mairie-bellengreville.fr



Trier c'est mieux !

POUR JETER MOINS DANS VOS CONTENEURS, METTEZ DES POULES DANS LE JARDIN !

Pour diminuer les déchets, les poules démontrent leur efficacité ! Un côté ludique pour petits et grands avec ces nouveaux animaux de compagnie et un intérêt indéniable pour se débarrasser des épluchures de fruits et de légumes, des restes de pains, etc. Un saladier, une gamelle à part, et on y dépose tout ce que les poules peuvent manger... Un mini tri qui désemplit notre poubelle et de bons œufs à déguster !

Les coqs, on pense aux voisins et aux réveils matinaux, on évite en zone pavillonnaire !



LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Elle a lieu le 1er mercredi matin de mars au 1er mercredi matin de novembre – elle est réservée aux personnes de plus de 70 ans.

Afin d'éviter les abus et faciliter le travail des agents de la commune, nous vous remercions de respecter ces bonnes pratiques : Les déchets doivent être disposés sur le trottoir sans gêner le passage. Vous pouvez déposer uniquement 5 colis dans des sacs suffisamment résistants. Le poids de chacun ne doit pas excéder 20 kg maximum. Le surplus ne sera pas ramassé. Les branchages seront acceptés uniquement s'ils sont disposés en fagots attachés avec un lien non métallique d'1,20 m maximum de long.

Exemples de déchets verts : Résidus de tontes, de feuilles mortes, de fleurs fanées, de taille de haies, haies.

En dehors de ces périodes de collecte ou si vous avez de gros volumes, vous devez les apporter à la déchetterie de Moulton.

Le ramassage des déchets verts est un service gratuit de la commune, il n'est pas obligatoire.



Solidarité

OUVERTURE D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

En fin d'année 2015, une épicerie solidaire nommée « la Passerelle en Val ès dunes » a ouvert ses portes dans la zone d'activités d'Argences – un projet associatif soutenu notamment par notre Communauté de communes Val ès dunes, la Banque alimentaire et d'autres partenaires – De nombreux bénévoles œuvrent pour apporter de l'aide à des personnes en difficulté. Mais l'originalité de cette épicerie est qu'elle permet au bénéficiaire de choisir ses produits, composer son panier de produits frais, congelés, de saison, de produits d'hygiène et d'entretien courant. Les courses faites, passage en caisse avec une contribution financière réduite. Des ateliers sont également proposés pour entretenir le lien social.

L'association tient à ce que chaque bénéficiaire soit acteur de son suivi par l'épicerie, il s'inscrit dans une démarche d'insertion et non d'assistance, l'accès est sous conditions et limitée dans le temps – une initiative solidaire envers les personnes ou familles en difficulté qui sera soutenue en 2016 par notre commune.

Vous pouvez vous renseigner auprès du CCAS, d'un service social ou auprès de l'épicerie sociale au 02 31 73 56 64.

Ou lapasserellevaldesdunes@gmail.com.



DON DU SANG À BELLENGREVILLE

Deux fois par an, l'amicale des donneurs du sang d'Argences-Moulton organise la collecte au gymnase de notre commune. Sur une après-midi, entre 16h30 et 19h30, vous pouvez participer !

Les conditions : avoir entre 18 ans et 71 ans et peser plus de 50 kg. Un entretien avec un médecin sur place permet de répondre à toutes les questions et vous assurer que vous pouvez être donneur.

17 bénévoles vous accueillent au sein de cette association présidée par Michel Le Mesle. N'hésitez pas à vous renseigner et donner si vous pouvez !

Prochain passage le 17 novembre 2016 ! A vos agendas !



2 DONS DU SANG PAR AN SONT ORGANISÉS AU GYMNASSE DE BELLENGREVILLE

Les associations sportives et de loisirs de votre commune

Association de chasse « Protection »
Sébastien Dectot
02 31 83 01 86

Association Familles rurales
Centre de loisirs
02 31 23 95 44

AS Moulton-Bellengreville Foot
Aurélien Piat
06 59 10 59 60

Association de la Pêche « Belle la vie »
Marc Seigle
02 31 71 03 21

Association du tennis
Vanessa Laidet
06 86 53 70 87

Association Gym expression
contact.gymexpression@orange.fr

Association des Jeunes d'Antan
Noël Drieu - 02 31 23 07 19

Association Basket
06 22 10 15 61

Association du Judo
Christiane Banasiak
06 37 15 01 75

Association Bell'Danse Loisir
Chantal Marie
02 31 39 09 77

Association de la Pétanque
Stéphane Noel - 06 13 79 57 91

Association des Parents d'élèves
Stéphanie Lelièvre
02 31 73 42 22
nane141@orange.fr

Association Val ès Dunes Handball d'Argences
Mme Lelielle - 06 32 49 66 81

Association du Boxing Fight Club
Romuald Roques
06 61 19 34 75

Association des commerçants et artisans de Bellengreville

Yvon Serandour - 06 08 58 97 33

Contact Mairie Horaires Mairie

10 rue Léonard Gille
14370 - Bellengreville
02 31 23 68 38

mairiebellengreville@orange.fr

Lundi : 8h45 - 12h
Mardi : 8h45 - 12h
Mercredi : 14h - 18h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 13h30 - 17h30

Santé Les numéros importants

Cabinet de kinésithérapeutes
02 31 91 15 71

Cabinet de médecins généralistes
02 31 23 92 55

Cabinet d'étiopathe
02 31 80 60 01

Infirmières d'Argences
02 31 23 67 34

Pharmacie
02 31 23 61 81

Services d'aide à domicile :

Admr d'Argences
02 31 23 99 78

SIAD de Bourguébus
02 31 23 15 90

Agenda

URBANISME

Modification n°4 du POS

La modification n°4 du POS a été lancée, elle concerne la facilitation de l'extension des constructions existantes et des mises à jour règlementaires.

Une enquête publique se déroulera du 8 février 2016 à 10h au 9 mars 2016 à 18h. Alain Mansillon a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif. Il recevra le public à la mairie à la salle des mariages les lundi 8 février de 10h à 12h, mercredi 24 février de 14h à 16h et mercredi 9 mars 2016 de 16h à 18h.

POS en PLU !

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme est en cours. Les études avancent et le diagnostic du territoire sera bientôt disponible en consultation à la mairie.

Precisons que la commune a obtenu une subvention de 11 660 € pour le financement des études du PLU, attribuée par le Conseil Départemental du Calvados.

LOISIRS

Théâtre

Réservez votre soirée, la compagnie du Biez revient le 1er octobre !

Musique

Samedi 18 juin, l'association des commerçants et artisans de Bellengreville, accompagnée par la Mairie, vous propose de se retrouver pour la fête de la musique !